

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

—
*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

—
Sous-direction de la gestion du personnel

—
Bureau du personnel de la réserve militaire

—

Arrêté du 18 octobre 2010 portant nomination au grade d'aspirant des élèves officiers de réserve de la gendarmerie nationale, à l'issue du cycle de formation militaire initiale d'officier

NOR : IOCJ1026574A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de la défense, articles L. 4131-1, R. 4221-20 et R. 4221-22 ;

Vu le bordereau d'envoi n° 88204 GEND/CEGN/BOP.PL du 14 septembre 2010 transmettant le classement par mérite des candidats à l'issue du cycle de formation militaire d'officier de réserve ;

Vu le rapport du directeur du stage PEOR2 en date du 24 juillet 2010 établissant le classement par mérite des candidats à l'issue du cycle de formation militaire d'officier de réserve,

Arrête :

Article 1^{er}

Les militaires de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale dont le nom suit, ayant terminé avec succès le cycle de formation militaire initiale d'officier, sont nommés au grade d'aspirant à compter du 1^{er} décembre 2010 :

Abaji Marek, Jean, Oscar.

Aissani Mohamed, Amin.

Amellal Rosa.

Ates David.

Auriat Audrey.

Benoit Maxime, Jean, Gilbert.

Beuf Alexandra, Marie-Claire.

Blanchard Antoine, Jean, Bernard, Marie.

Bonfils Benoit, Jean, Philippe.

Bouhier Clément, Hubert, Claude.

Bru François-Xavier, Damien, Olivier.

Cardinet Kevin.

Cardoso Emmanuelle, Rachel, Marie.

Clermont Thibaud, André, Vincent.

Coll Bruno, Jean, Robert.

Collet François, Roger.

de Buretel de Chassey Baudoin, Marie.

Degoul Arnaud, Paul, Hubert.

Diboune Sofia.

Ducret Mélinda, Corinne, Danielle.

Durand Alexandre, François, Christian.

Emmerich Vincent, Édouard.

Farge Florent, Jacques, Henri.

Fort Marilyn, Claude, Sylvaine.

Ftaich Najate.

Genestier Sébastien, Gilbert, Jean.

Hauswirth Cyril.
Heydon Kevin.
Honvault Eléonore, Charlotte.
Jaballah Abdou-Rahmaine.
Jounot Cécile, Élisabeth, Marie.
Kernéis Mathilde, Morgane, Katia.
Kruzynski André-Tadek.
Lamarre Paul, Abel, Antonio.
Legrand Ludovic.
Lotode Vincent, Jean-Baptiste.
Maillard Florian, Dominique, Maurice, Emmanuel.
Marvillet Pascal, Roland, André.
Ménager Julien, Yann, Michel, Jean-Yves.
Meunier Marc, Adrien, Raymond.
Micault Mickaël, Yvon, Gérard.
Miette François, Philippe.
Molinier Ludovic, Jean, Govind.
Moro Florent, Nicolas.
Nicolas Jonathan, André, Yves.
Ouaissi Haïba.
Ouaissi Hamdi.
Page Charline, Maud.
Pagni Philippe, Paul, Olivier.
Petit Jérôme.
Poincloux Damien, Philippe.
Prevost Sylvain, Marcel, Michel.
Retout Adrien.
Riou Fanny, Michèle, Jocelyne.
Robert Jean, Lionel.
Saez Laetitia, Yvette.
Salata Adeline.
Salichon Alexandre, Charles, Michel.
Sun Sambath.
Thoumelin Pierre, Alban, Philippe.
Touaïbia Boris, Nadir.
Vieillard Sébastien, Sylvain.
Warrot Olivier.
Zitouni Neder.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 octobre 2010.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer
et des collectivités territoriales et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*

G. MIRAMON